



Infoprév

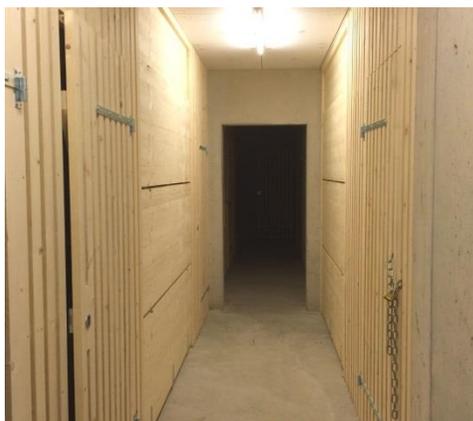
Division prévention criminalité



Juin 2017

Nombreux cas de vols par effraction dans les caves d'immeubles (Ouest La Côte)

Ces deux dernières semaines, nous avons constaté une forte recrudescence des vols par effraction dans les caves d'immeubles. La région la plus touchée par ce phénomène est l'arrondissement de La Côte (une septantaine de caves dans l'Ouest). Nous mettons en garde la population contre des malfaiteurs qui profitent souvent d'accès trop faciles dans les immeubles, pour forcer ensuite les portes de caves, dites à Claires-voies (voir illustrations).



Ces portes construites en bois de sapin se fracturent très facilement au moyen d'un outil plat, genre tournevis, voire même souvent par simple « épaulée ». Les butins emportés sont du vin, des vélos, du matériel informatique, des casques et toutes sortes de matériel divers.

Quelques conseils pour vous protéger

- De manière générale ne laissez pas la possibilité aux cambrioleurs de pouvoir pénétrer facilement dans l'habitation. Entrée principale en permanence verrouillée.
- Ne laissez pas d'objets de grandes valeurs.
- Si vous sortez d'un garage souterrain avec votre véhicule, attendez que la porte automatique se referme derrière vous et contrôlez visuellement l'accès. Idem à l'entrée.
- Verrouillez à chaque fois la porte d'accès aux caves, même entre deux allers-retours.
- Fermez toujours les fenêtres et impostes des caves, même celles placées au fond des sauts-de-loup, car les grilles sont souvent non-sécurisées et donc faciles d'accès.
- En cas de doute ou de vol, signalez immédiatement le cas à la police en appelant le 117 et en donnant le meilleur signalement possible du/de la/des suspects (type, âge, taille, habits, direction de fuite). Il est aussi très important de nous communiquer si vous avez remarqué la présence d'un véhicule suspect (marque, type, plaques, couleur).

Merci de votre précieuse collaboration.

Pour obtenir plus d'informations ou des conseils, contactez le gérant de sécurité (analyses sécuritaires d'habitations gratuites si besoin):

Arrondissement La Côte Ouest

Sgtm Yvan Ruchet

021 597 81 42